DLP-6-6-75050597

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin Nº 43 (14ème envoi) - 3 Juin 1975

/V I G N E/

- Mildiou : Actuellement, la situation est la suivante :

Très peu de nouveaux foyers ont été découverts, en dehors de ceux déjà signalés dans le précédent bulletin (secteurs du Tarn-et-Garonne et du Tarn). En raison de la période pluvieuse qui a débuté le 28 mai, avec parfois des précipitations abondantes, en particulier dans la partie Ouest du Gers et le Nord-Ouest du Tarn-et-Garonne, de nouveaux foyers ont pu s'établir.

En conséquence, il est prudent d'effectuer un traitement général qui devra être placé le plus près possible de la fin de cette semaine, sauf si le beau temps s'installe auquel cas il pourra être retardé jusqu'à l'approche d'une autre perturbation.

- Black-rot : Des taches nombreuses sont apparues à partir du 29 Mai sur des vignes non protégées. Le traitement envisagé contre le Mildiou permettra de combattre également ce champignon.

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelures du pommier et du poirier :

Les émissions d'ascospores sont pratiquement terminées, mais pour les vergers dans lesquels des taches existent, il est recommandé de poursuivre la protection en fonction des conditions climatiques.

- Carpocapse des pommes : Le vol des papillons est en cours depuis quelque temps mais les conditions climatiques sont, dans l'ensemble, peu favorables à l'activité sexuelle et à la vitesse d'évolution des oeufs. En conséquence, on peut, dans la plupart des cas, encore attendre pour intervenir. Seulement dans les vergers les plus exposés : vergers ayant subi des pertes sensibles en 1974 ou voisins d'agglomérations, un traitement pourrait être placé, au plus tôt dans les tout derniers jours de la semaine en cours.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Rouille du prunier : Nous sommes en ce moment à l'époque de grands risques d'attaques. Sur les vergers sensibles, renouveler le traitement conseillé dans le bulletin du 12 Mai

/N O Y E R/

- Bactériose : Les arbres sont encore à un stade d'assez grande sensibilité. En conséquence, il est prudent d'effectuer une nouvelle application.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon : Dans les cultures de plein air ou sur les parties de plantes hors des tunnels, il y a lieu de craindre l'apparition des premières taches de Cladosporiose.

Rappelons que les attaques se produisent à la faveur de périodes de pluies prolongées et fraîches.

Lorsqu'une telle période pluvieuse sera annoncée, appliquer un traitement préventif à l'aide d'un produit à base de Manèbe à 240 g de matière active à l'hl.

/SOINS A DONNER AUX CULTURES APRES UNE CHUTE DE GRELE/

Nous rappelons, ci-après, les soins essentiels qu'il est possible d'apporter aux cultures, leur efficacité étant le plus souvent fonction de la rapidité de leur exécution :

P.160

1°/ Vigne :

a) Lorsqu'il reste peu de récolte, ne pas toucher aux rameaux porteurs mais tailler court tous les autres quand il sont fortement mutilés.

b) Quand la récolte est entièrement perdue, il est préférable de tout retailler lorsque la fin juin n'est pas dépassée. Plus tard, il vaut mieux s'abstenir. Les tiges issues de l'oeil principal doivent être rabattues au ras de l'empattement en évitant de détruire les contre-bourgeons qui donneront de nouvelles pousses.

c) Apporter tous les soins culturaux assurant une bonne végétation.

d) Traitements fongicides :

Pour prévenir le Rot blanc (maladie de la grêle), employer soit du captane (500 g de MA/hl), soit du phaltane (300 g de MA/hl) dans les 20 heures qui suivent la chute de grêle.

Effectuer les traitements anti-mildiou avec le plus grand soin, les vignes grêlées y étant plus sensibles en raison du décalage de la végétation. Poursuivre la protection plus tard que dans les autres vignes pour assurer l'aoûtement des bois.

2°/ Arbres fruitiers :

Traitements fongicides :

a) sur prunier : effectuer aussitôt un traitement avec une bouillie bordelaise ou un autre produit cuprique à raison de 250 g de cuivre métal à l'hectolitre.

b) sur arbres sensibles au cuivre (pommier, poirier, pêcher notamment) : traiter avec l'un des produits conseillés contre les tavelures.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.